

**COURRIER**  
**DU M MEDECIN**  
**VAUDOIS**

numéro 5

mai - 90

ORGANE  
DE LA SOCIÉTÉ  
VAUDOISE  
DE MÉDECINE



**PRÉVENTION**

**PROJETS PROFESSIONNELS DES ASSISTANT(E)S**



# SOCIÉTÉ VAUDOISE DE MÉDECINE Fondation pour la garde médicale

et leurs partenaires

*Helvetia caisse maladie*

*Genevoise Assurances – Intras, caisse maladie*

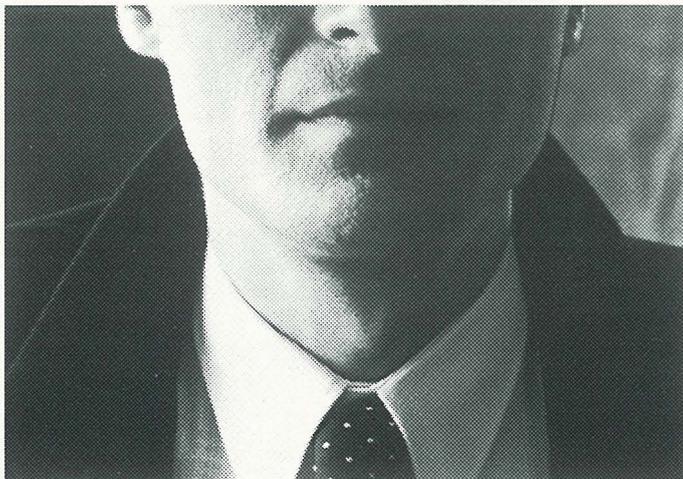
**vous offrent leurs services :**

- Contrats collectifs maladie et perte de gain
- Caisse d'allocations familiales CAFMED
- Central de télécommunications desservi exclusivement par des infirmières
  - déviateur téléphonique en cas d'absence ;
  - systèmes d'appel (Meditel, Vip-Line, Reacall, Eurosignal, etc.) ;
  - transmission de messages alphanumériques.

**Prestations et tarifs particulièrement intéressants.  
Demandez une offre et comparez !**

**Société vaudoise de médecine – C.P. 50 – 1010 Lausanne – Tél. 021/32 9912**

SEULE UNE IMAGE COMPLÈTE  
PERMET D'APPRÉCIER UNE SITUATION...

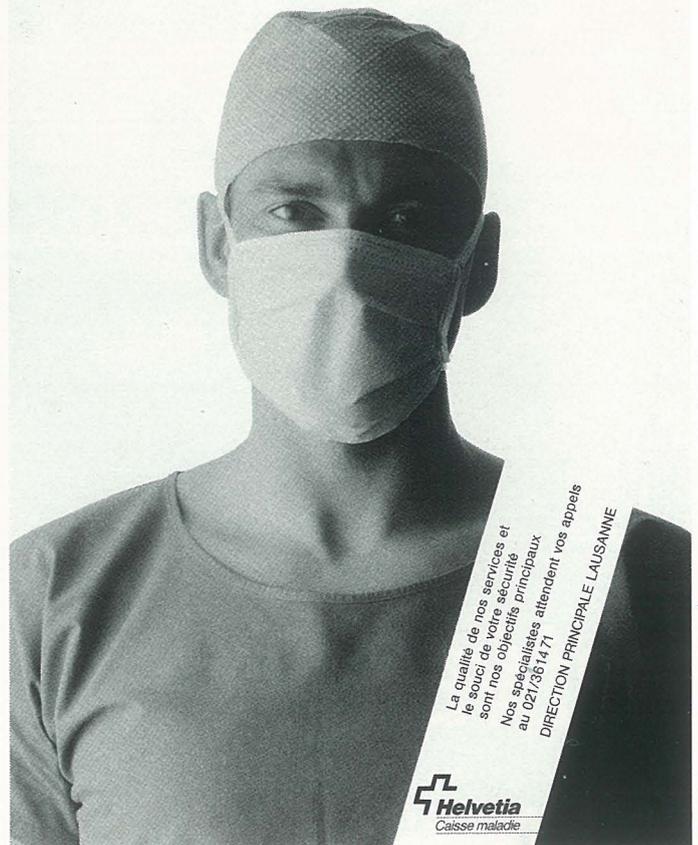


**Le Plan de Sécurité Evolutif :  
la juste mesure de vos assurances**

GENEVOISE ASSURANCES  
André Grandchamp  
Agence générale  
Place Saint-François 5, 1003 Lausanne  
Tél. 021/2017 01

**Genevoise**  
ASSURANCES

**Helvetia** = UN PARTENAIRE SÛR  
Caisse maladie



La qualité de nos services et  
le souci de votre sécurité  
sont nos objectifs principaux  
Nos spécialistes attendent vos appels  
au 021/361471  
DIRECTION PRINCIPALE LAUSANNE

**Helvetia**  
Caisse maladie

# Editorial

## La prévention, vraiment?

*A l'évidence, le conseil génétique, la surveillance de grossesse, la vaccination, la médecine scolaire, tentent de prévenir avant d'avoir à guérir et l'adage bien connu s'impose de lui-même au sens commun.*

*Mais les examens périodiques, l'hygiène de vie, le jour sans tabac, la loi sur la circulation routière, les normes écologiques, ne serait-ce pas «guérir» plutôt que prévenir?*

*Car, à bien des maux dont souffrent notre espèce et son biotope, nous opposons des remèdes symptomatiques.*

*De nombreux médecins et d'éminents chercheurs s'emploient avec une foi toute scientifique à trouver la parade aux innombrables coups portés à notre santé.*

*Peu se vouent avec une vigueur identique à influencer des choix de société vraiment préventifs. S'attaquer aux causes est une entreprise plus ardue. De puissants freins exercent leurs effets contradictoires.*

*Et s'il est admis qu'un homme prévenu en vaut deux, cette valeur doublement prometteuse n'est pas identique que l'on se place du point de vue de la personne, du marchand ou du bailleur de fonds.*

*On le voit, et les réflexions rassemblées dans ce dossier le reflètent, la notion de prévention n'est ni simple à définir ni innocente à évoquer. Et c'est peut-être pourquoi certains parmi nous s'y adonnent et que d'autres s'en préviennent...*

D<sup>r</sup> Benoît Leimgruber

# Sommaire

1

Editorial  
La prévention,  
vraiment?

3

Dossier  
La prévention  
par le médecin praticien

7

Opinions  
Les projets  
des assistant(e)s

10

Courrier des lecteurs

11

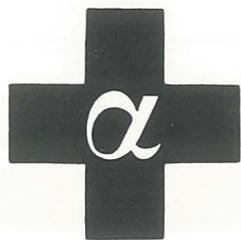
Communiqués

13

Ma découverte  
de l'hôpital

15

Calendrier  
médical vaudois



# AMBULANCES ALPHA • Lausanne 021/36 71 71

**24 heures sur 24**

Transport :  
malade, blessé, convalescent  
Entrée et sortie d'hôpital  
Rapatriements Suisse et étranger  
Ambulances équipées  
et confortables et Mercedes  
**climatisée** avec personnels  
qualifiés (infirmiers)  
Devis gratuit  
Location d'oxygène  
et de matériel médical  
Entreprise mandatée par le CHUV



A l'attention  
des institutions  
du secteur médical  
à la recherche  
de gens de valeur

**perMed**

Leuthold & Riffert

18, av. de la Gare - 1003 Lausanne - Téléphone 021/3125102

Personnel médical stable et temporaire



VILLENEUVE

Maison de convalescence et de repos  
Idéal pour séjours, de toutes durées  
**Surveillance médicale**



### Restaurant panoramique

Régimes, cuisine réputée

Vaste parc ombragé, vue imprenable sur le lac Léman

**Toutes les chambres avec salle de bains et téléphone direct**

Ascenseurs, salon de coiffure

Installations de physiothérapie

*Etablissement médico-social reconnu par toutes les caisses maladie*

Résidence Byron - Ch. Karlen - 1844 Villeneuve

Tél. 021/9603661 - Fax 021/9603512

Téléfax (021) 20 02 46

Magasins:  
10, rue Centrale  
5, rue Haldimand

**PAPETERIES  
KRIEG SA**  
FOURNITURES DE BUREAU  
10, rue Centrale - 1002 Lausanne  
Tél. 207861

# Dossier

## La prévention par le médecin praticien

### Quelle perspective dans le monde d'aujourd'hui?

Dans une contribution antérieure au *Courrier du Médecin vaudois* (n° 5, mai 1989, pp. 2-5), j'ai évoqué diverses manières dont le médecin contribue à la bonne réalisation de tâches de santé publique, parmi lesquelles plusieurs de nature préventive. Dans le cadre du présent numéro et sur la demande de ses responsables, j'aimerais apporter quelques considérations sur les rôles appropriés, voire nécessaires, du praticien dans le large domaine de la prévention<sup>1</sup>.

#### Dans la pratique médicale : quelle attention aux comportements et au milieu de vie?

S'agissant d'une part de formation médicale comme, d'autre part, de la manière dont ultérieurement on établit ses priorités, dans les contacts avec les patients et dans la pratique en général, une question de plus en plus importante est de savoir dans quelle mesure et comment le médecin a à agir :

1. En ce qui concerne les *conduites* des gens :
  - d'abord vis-à-vis des patients qui se confient à lui ;
  - ensuite à son titre de personne de référence dans la collectivité, vis-à-vis d'un public plus large.
2. En ce qui concerne les altérations actuelles ou potentielles du *milieu de vie* : toute la problématique écologique au sens général du terme.

Je relève qu'il ne me paraît pas possible de mettre de côté ce débat sous prétexte qu'il serait de nature politique. Plusieurs évolutions contemporaines font que le médecin se trouve *de plus en plus en aval* de la source des problèmes dont il est le témoin. Parce que beaucoup de facteurs pathogènes exercent leur influence, souvent durant des années, très en amont dans la vie des patients. La fréquence des habitudes nuisibles à la santé et, entre autres, leur promotion fréquente par les médias ne peuvent nous laisser indifférents. De la même manière, ne pas être préoccupé par les menaces pour l'environnement, qui se marquent chaque jour plus, équivaldrait à admettre que le médecin n'a pas de rôle à jouer devant des évolutions néfastes à la santé de la population (population qui comprend, parmi d'autres, ses propres patients).

Certains restent réservés vis-à-vis d'un tel engagement en faveur de la santé publique, notant que cet aspect était moins en évidence dans le passé (dans le cadre d'une position traditionnelle du médecin *qui ne juge pas*). Il faut souligner ici que, jusqu'à récemment, on pouvait être excusé par le manque de connaissances scientifiquement établies. Mais aujourd'hui :

- les effets négatifs de certains développements ou de certains usages

en matière industrielle, agricole, urbanistique, touristique sont illustrés par de nombreuses situations concrètes. Les relations de cause à effet sont démontrées ;

- de même, s'agissant de styles de vie défavorables à la santé, il n'y a plus de controverse *scientifique* sur le potentiel pathogène de diverses substances (tabac, alcool, drogue, médicaments utilisés abusivement) ou conduites (on peut citer les maladies sexuellement transmissibles, dont le sida, et les accidents de la route, entre autres).

Lors de la remise des diplômes à la Faculté de médecine de Bâle, en décembre 1988, R. Dirnhofer s'exprimait ainsi : « Comme enseignant d'une discipline médicale qui met ses connaissances à la disposition de la « res publica », cela a été ma tâche de vous montrer que, tout en œuvrant comme médecins dans le domaine curatif, vous êtes simultanément chargés de certaines missions par la société et serveurs de la santé publique. Votre responsabilité va au-delà de la relation privée, existentielle, du médecin et de son patient ; vous devez assumer certains offices pour la société, là où il s'agit de maintenir la vie et la santé. Vous avez ainsi des devoirs en ce qui concerne la médecine préventive, la médecine sociale, la répartition des moyens au sein du système de santé, (...) l'investigation des causes de maladie en relation avec l'empoisonnement croissant de notre environnement » (Dirnhofer, 1989 – notre traduction). En rapport avec cette discussion, on relèvera encore la substance et la pertinence du *Concept* récemment élaboré par la Société de médecine du canton de Zurich (Ärztegesellschaft..., 1988).

<sup>1</sup>Ce qui suit reprend (pour une part) des éléments d'un article paru dans *Meducs* (journal de l'Association suisse d'éducation médicale), vol. 3, n° 1, pp. 19-22, 1990.

Tableau 1.

Le médecin est-il concerné par les rôles suivants :		
Soigner un accidenté de la route?	Soigner la cirrhose du foie d'un alcoolique chronique?	Soigner une personne intoxiquée par un produit chimique?
Insister (pédagogiquement) pour que chacun boucle sa ceinture de sécurité (ou mette son casque)?	Insister (pédagogiquement) auprès de cette personne pour qu'elle s'engage à l'abstinence ou entreprenne une cure d'Antabus®?	Se préoccuper des circonstances qui ont rendu possible l'intoxication : – à domicile? – au travail?
Signaler qu'un conducteur est dangereux parce que souvent ivre?	Signaler à l'autorité qu'un alcoolique bat : – ses enfants? – sa femme?	Effectuer des démarches dans le sens, par exemple, de remplacer ce produit par un autre moins toxique (mais peut-être moins efficace ou plus cher)?
Soutenir des actions de prévention routière; demander des contrôles accrus de la capacité à conduire (permis de conduire); s'engager pour le respect des limitations de vitesse?	Lui faire retirer son permis de conduire parce qu'il met les autres en danger?	Demander le renforcement de la réglementation sur les toxiques?
S'engager pour des mesures limitatives du trafic routier?	S'engager pour que soit interdite la publicité pour les boissons alcoolisées?	Manifester son inquiétude devant les incidents/accidents causés par des substances chimiques?
Militer pour que les chauffards soient punis plus sévèrement?	S'engager pour que soient interdites la production et la vente de boissons alcoolisées (prohibition)?	Participer à des actions militantes en vue d'influencer les secteurs industriels concernés?

## Chercher à être efficace avec bon sens

Bien entendu, cette influence du médecin au sein de la société doit s'exercer en fonction de critères de pertinence, de faisabilité, de proportionnalité, et tenir compte de la liberté foncière de l'être humain :

- en matière de comportements, c'est toute la question de l'interface prévention-liberté (Martin, 1987) : promouvoir la santé en facilitant pour chacun le fait de prendre les décisions appropriées, tout en évitant dans la mesure du possible les mesures d'autorité (risque de vouloir « faire le bonheur des gens contre leur gré »);
- en matière d'environnement, il est urgent de limiter les dégâts, surtout ceux qui seraient irréversibles. Cela étant, on voit mal (actuellement en tout cas, c'est irréaliste) qu'on gèle l'évolution de nos sociétés au motif d'éviter toute atteinte nouvelle à la nature. Mais des débats substantiels et multiples sont nécessaires, démocratiquement.

## Choisir sa position sur un continuum d'options

Il y a donc des équilibres à rechercher activement. Dans le cadre d'enseignements introduisant à la santé publique, nous présentons cette problématique (qui prendra sans doute possible une place croissante dans la vie professionnelle) au moyen d'exemples tels que ceux inclus au tableau 1. Il s'agit de formulations relativement brutes, c'est clair, sur des questions actuelles de santé avec à chaque fois, sur un continuum, diverses possibilités d'action du médecin.

On voit que, d'une manière générale, on part d'une position médicale traditionnelle, thérapeutique, « indiscutable », pour passer à des actions plus marquées par l'éducation à la santé et la prévention et clore par des éventualités dirigées vers la collectivité. On va ainsi du *pôle professionnel* ou technique classique vers ce que l'on peut appeler un *pôle civique* (ou du citoyen).

N.B. Le tableau 1 et ses exemples ne prétendent pas dire quelle est la bonne

attitude et ils ont des aspects caricaturaux, à titre illustratif. Chaque professionnel de santé a le droit de choisir jusqu'où, sur chaque continuum, il considère judicieux d'aller. Mais il nous paraît que, pour remplir son rôle, le médecin a aujourd'hui le devoir de se poser explicitement ces questions.

Dr Jean Martin,  
médecin cantonal

### Références

- Ärztegesellschaft des Kantons Zurich, 1988 : *Leitbild*. Traduit en français, sous le titre *Concept*, par les soins de la Fédération des médecins suisses, 1989.
- Dirnhofer R., 1989 : ... Cunctis officiis, quae probum medicum decent. *Bulletin des médecins suisses* 70, 578-582.
- Doxiadis S. (Ed.), 1987 : *Ethical Dilemmas in Health Promotion*. Chichester, John Wiley and Sons.
- Froesch E.R., 1987 : Keine Studienreform ohne radikales Ausmisten – Gedanken zur Medizinerbildung. *Bulletin des médecins suisses* 68, 1077-1078.
- Martin J., 1987 : Utiliser le potentiel de la prévention et préciser ses limites. In : *Pour la santé publique*, Lausanne, Editions Réalités sociales, 149-164.
- Uni-Lausanne. Repenser le tourisme (numéro à thème). Université de Lausanne, n° 4/1989.

## Hippocrate, Cassandre et Sisyphe

A partir du dicton qui affirme qu'« il vaut mieux prévenir que guérir », la science a permis de circonscrire des facteurs de risques à éviter pour maintenir la santé.

Les motifs sont humanitaires et s'expriment en années de vie préservées, ou économiques et visent à soulager le coût social des traitements. De ce fait, on en appelle à l'intérêt bien compris de l'individu et à sa conscience civique.

Le médecin doit donc compléter son activité soignante par celle d'éducateur, voire de prophète de mauvais augure. Ce prolongement d'activité est diversement ressenti, car il implique une certaine contrainte à exercer sur le patient, mais aussi une mise en évidence

de contradictions internes du thérapeute, qui aura quelque peine à prêcher une abstinence dont il ne tient pas compte lui-même !

Si la médecine préventive est restée le parent pauvre du Gotha médical alors que le concept de prévention s'impose comme une vérité première, c'est sans doute à cause de ces contradictions, qui fixent par elles-mêmes les limites à cette approche de la santé.

Quand l'esprit du temps laisse entrevoir des lendemains qui chantent, il est difficile de jouer les trouble-fête et

d'isoler dans les plaisirs du moment des ferments de destruction. Certains comportements délétères trouvent une sanction rapide, mais, le plus souvent, les conséquences fâcheuses ne se manifestent que tardivement. La notion de prévention contrecarre souvent le principe de plaisir et intervient sèchement dans nos jouissances élémentaires : la bonne chair, le soleil, etc.

C'est pourquoi la médecine préventive trouve sa grandeur dans l'élaboration d'une argumentation raffinée et dans son inlassable affirmation face à un public sceptique ou distrait.

*Dr Romain Mottet*

## Bon sens et balivernes

Les maladies cardiovasculaires sont, dans notre civilisation, la principale cause de mort. Cette assertion, basée sur les statistiques des certificats de décès, ne tient pas compte des innombrables « morts de vieillesse » pour lesquelles le médecin inscrit la cause de mort sous « insuffisance cardiaque, artériosclérose, ictus cerebri, infarctus du myocarde ou angor pectoris, etc. ».

Ces termes de la catégorie des maladies cardiovasculaires perdent leur signification chez les vieux ! Les « facteurs de risque » de ces maladies sont catalogués : hyperlipidémie – diabète – hypertension – obésité – tabagisme – stress. Mais on oublie toujours l'âge : s'il est avancé, ce facteur devient dominant et annule tous les autres ! En fait le but de la prévention cardiovasculaire serait d'empêcher le vieillissement et de retarder, voire d'empêcher la mort ! Les facteurs de risque jouent certes un rôle déterminant avant l'âge de 50 ans ; mais ils deviennent bien secondaires à l'âge de la retraite...

Quel est le pourcentage des hommes actifs de 20 à 40 ans qui se préoccupent vraiment de leur santé alors qu'ils se sentent bien dans leur peau ? – Il est absolument négligeable. Le rapport est inverse après un accident cardiovasculaire, apparemment imprévisible, ou chez ceux qui se sentent vieillir, après la cinquantaine. Et ce sont

ceux-là qui viennent demander notre aide, intoxiqués par la stupide obsession du « cholestérol », dont le traitement profite bien plus certainement à l'industrie chimique, aux laboratoires et aux médecins qu'aux patients eux-mêmes.

Quels moyens réellement efficaces pouvons-nous leur offrir ? Les écouter, les comprendre, calmer leur angoisse au premier chef. Dans la mesure du possible, leur faire accepter un changement dans leur mode de vie : diminuer le stress, prendre de l'exercice, contrôler la bouffe et le tabagisme, s'ils l'acceptent. On y arrive de temps en temps... Il est à mon avis malfaisant de vouloir à tout prix régler la lipidémie, les faire maigrir ou courir à contrecœur, les empêcher de fumer, bref leur imposer des contraintes et leur ôter toute joie de vivre pour un résultat des plus aléatoires... Par contre, le traitement d'un diabète, d'une hypertension, d'une insuffisance cardiaque ou

d'un angor peut être réglé, en bonne partie, par la prescription de médicaments. Les anticoagulants ont fait leurs preuves, à long terme, dans des situations bien précises : cardiopathies emboligènes (valve artificielle, fibrillation, thrombose pariétale, etc.) phlébites à répétition et embolies pulmonaires ; les antiagrégants plaquettaires, s'ils donnent bonne conscience au médecin sans présenter de risque d'hémorragie, n'ont pas un effet préventif bien évident. La chirurgie vasculaire peut être nécessaire pour rééquilibrer un état de santé déficient, mais ce n'est certes pas aussi souvent qu'on aime à le dire la solution adéquate, ni une protection sûre pour l'avenir.

Le Dr Samuel Cruchaud, humaniste et grand médecin, disait des « fonctionnels » qu'il ne fallait pas les négliger, car ils souffrent parfois plus que de graves malades, au point de perdre leur « Lebensgenuss ». Notre rôle de médecin praticien est bien celui-là : faire tout pour conserver le « Lebensgenuss » à nos patients, même si notre attitude est contraire aux notions théoriques de la médecine dite scientifique, qui malheureusement fait souvent fi de tout empirisme pour s'abreuver de balivernes.

*Dr Charles Mahaim*

## La prévention : du collectif à l'individuel

La plupart des médecins praticiens sont probablement convaincus que certains gestes simples peuvent efficacement prévenir l'apparition d'une maladie ou bloquer son évolution vers un stade grave.

La vaccination antipoliomyélitique, le dépistage et le traitement de l'hypertension, entre autres exemples, témoignent à la fois du rôle que joue le cabinet médical dans la prévention et de la possibilité de développer un large consensus parmi les praticiens.

Que faut-il faire aujourd'hui pour aller plus loin? Un premier point concerne le dépistage et le contrôle des facteurs de risque liés au style de vie du patient. Il existe aujourd'hui des preuves abondantes montrant que certaines habitudes personnelles (de la sexualité au tabagisme, en passant par l'alimentation et la consommation d'alcool) ont un impact déterminant sur la survenue des maladies chroni-

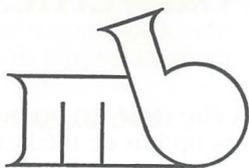
ques et des accidents qui constituent les problèmes de santé les plus fréquents dans notre population. Cela implique qu'une attention croissante doit être accordée au dépistage des comportements à risque, puis à leur contrôle par des techniques d'éducation à la santé.

Cette prévention orientée vers la modification des comportements individuels implique d'importants efforts de recherche et de développement. Cela implique aussi un effort de formation des médecins: en particulier, la médecine préventive ne semble pas encore avoir trouvé la façon dont les notions de risque ou de bénéfice pour l'individu et la société peuvent

être comprises en clinique, c'est-à-dire transposées dans le cadre du colloque singulier avec le malade. Ces efforts de recherche et de formation permettront de mieux cerner l'objet de chaque intervention préventive, de caractériser son efficacité et de surveiller sa sécurité, puis de formuler des recommandations appropriées à chaque situation pratique. Ces efforts de compilation et de clarification ont été faits dans certains pays étrangers<sup>1</sup>, mais doivent être adaptés à nos situations locales. Les énergies conjointes des cliniciens et des «préventologues» seront nécessaires pour parvenir à ces buts.

*Professeur F. Paccaud,*  
Institut universitaire de médecine sociale et préventive

<sup>1</sup> *Guide to clinical preventive services.*  
Report of the US Preventive Services Task Force. Baltimore, Williams and Wilkins, 1989.



# MARCEL BLANC + CIE

SOCIÉTÉ ANONYME

ARTICLES ET INSTRUMENTS MÉDICO-CHIRURGICAUX – INSTALLATIONS POUR MÉDECINS ET HÔPITAUX

**Le spécialiste pour :**

- Instruments de chirurgie
- Appareils électroniques de diagnostic et de thérapie
- Mobilier pour hôpitaux et cabinets médicaux
- Matériel à usage unique

1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE – Téléphone 021/32 43 73 (dès novembre 1990 : 021/652 43 73).

## NULLE PART AILLEURS QU'À MONTREUX: CLINIQUE BON PORT

Un établissement unique en son genre; spécialisé en matière de médecine interne, de nutrition, de relaxation, d'activité physique et d'hydrothérapie. **Recommandé pour une prise en charge personnalisée des patients, en particulier en cas de dépression liée au surmenage, de réhabilitation cardiaque, pour suites de traitements, pour traitement de l'obésité et du stress.**

Sous la direction médicale des D<sup>rs</sup> Nicolas Bergier et Claude Rossel. Organisé autour d'un collège de huit médecins, tous autorisés à pratiquer de manière indépendante dans le canton de Vaud.

Ouvert aux médecins traitants.

Equipement complet d'hydrothérapie, kinésithérapie, piscine, bain bouillonnant, sauna, salle de gymnastique, enveloppement, ultrasonographie, cardiologie (ECG de repos, ergométrie, Holter, Doppler vasculaire périphérique, spirométrie). Laboratoire d'analyses chimiques.

**CLINIQUE BON PORT** est située sur les rives du lac Léman, dans un havre de paix, de fleurs et de verdure. Toutes les chambres avec balcon, orientées plein sud, regardent les Alpes et sont dotées du plus grand confort.

**CLINIQUE BON PORT**

21, rue Bon-Port, CH-1820 Montreux

Tél. 021/963 5101 - Fax 021/963 7795 - Téléx 453 133

# Opinions

## Les projets des assistant(e)s

Fin novembre 1989, la Chaire de pédagogie et didactique de l'EPFL (professeur M.L. Goldschmid) adressait à l'ensemble du corps médical vaudois un questionnaire relatif à la « réussite professionnelle ». Profitant de ce travail, effectué dans le cadre du Fonds national pour la recherche scientifique, la SVM a demandé l'adjonction de quelques questions relatives aux projets professionnels des médecins en cours de formation postgraduée. L'objectif était de mettre en évidence d'éventuelles différences entre hommes et femmes.

Dans la perspective de l'activité professionnelle future des assistants, les questions qui nous intéressent sont:

- les variations du taux d'activité;
- les interruptions d'activité professionnelle;
- la création ou la reprise d'un cabinet.

### Un bon taux de réponse

La Chaire de pédagogie et didactique a reçu en retour 1010 questionnaires utilisables, soit 43 % des envois. L'analyse a porté sur les seuls médecins en activité professionnelle, soit 942 personnes.

La répartition de cet échantillon selon l'âge et le sexe confirme les phénomènes déjà rencontrés lors des études sur la pléthore (cf. *Courrier du Médecin vaudois* n° 4/1990, « POMAD - Les enjeux de la démographie médicale »). Le corps médical vaudois est dans son ensemble relativement jeune, mais il connaîtra une phase de vieillissement rapide dans une décennie environ. Quant aux femmes médecins, elles sont essentiellement présentes dans les classes d'âge encore en formation postgraduée (tabl. 1).

### Les assistant(e)s

Deux cent trente-huit assistants ont répondu au questionnaire, au nombre desquels 162 hommes (68%) et 76 femmes (32%). Les chefs de clinique ne sont pas compris dans ce chiffre. En effet, le questionnaire les assimilait à un groupe de responsables comprenant des cadres permanents. Les tentatives d'isoler les chefs de clinique par recoupements n'ont malheureusement pas donné de résultats probants.

Tableau 1: Réponses au questionnaire selon l'âge et le sexe.

Age	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 30 ans	65	8,6	35	18,2	100	10,6
30-39 ans	286	38,2	92	47,9	378	40,2
40-49 ans	242	32,3	49	25,5	291	31,0
50-59 ans	71	9,5	10	5,2	81	8,6
60 ans et plus	84	11,2	6	3,1	90	9,6
Total	748*		192		940	

\*Deux hommes n'ont pas précisé leur âge.

28 juin 1990, de 9 à 13 heures  
CHUV, auditoire Mathias Mayor

Les Jeudis de la Vaudoise

*Médecine de l'adolescence*

Organisation: SVM et professeur E. Gautier

Normes de référence

Professeur E. Gautier

Sport: rôle du médecin

Dr M. Cauderay

Contraception à l'heure des maladies sexuellement transmissibles

Dr<sup>se</sup> M. Charpié-Dubrit

Prise en charge d'adolescents qui diffèrent des normes

Dr U. Eiholzer

Du banc d'école à l'établi: quels outils pour quelle prévention?

Dr P.-A. Michaud

Ce cours fait partie des « Jeudis de la Vaudoise ». Pour les intéressés qui ne se seraient pas inscrits à l'avance, il est possible de le faire dès 8 h. 30, à l'entrée de la salle (finance d'inscription: Fr. 50.-).

## Taux d'activité et interruptions

Si la question relative à l'interruption momentanée de l'activité professionnelle ne donne pas de résultats nets quant à la différence d'attitude des hommes et des femmes (tabl. 3), il n'en va pas de même lorsqu'on aborde les souhaits de changement du taux d'activité. Là, les femmes se démarquent nettement, près de la moitié

Tableau 2 : Interruption momentanée : médecins-assistants.

	Hommes	Femmes	Total
Oui	19 (11,7%)	15 (19,7%)	34 (14,3%)
– 3 à 6 mois	(7)	(6)	(13)
– 1 an	(7)	(6)	(13)
– 2 ans et plus	(5)	(1)	(6)
– sans précision	(0)	(2)	(2)
Non	138 (85,2%)	60 (78,9%)	198 (83,2%)
Sans réponse	5 (3,1%)	1 (1,3%)	6 (2,5%)
Total	162	76	238

Tableau 3 : Changement du taux d'activité : médecins-assistants.

	Hommes	Femmes	Total
Oui	11 (6,8%)	37 (48,7%)	48 (20,2%)
– diminution	(10)	(34)	(44)
– augmentation	(0)	(3)	(3)
– sans précision	(1)	(0)	(1)
Non	146 (90,1%)	38 (50%)	184 (77,3%)
Sans réponse	5 (3,1%)	1 (1,3%)	6 (2,5%)
Total	162	76	238

d'entre elles souhaitant un horaire allégé. A première vue, on pourrait penser que cet objectif pousserait les femmes à rechercher des situations salariées. Il n'en est rien, comme le montrera le prochain paragraphe, et cette constatation doit être mise en rapport avec les réflexions contenues dans le dossier « Médecin au féminin » (*Courrier du Médecin vaudois* n° 3/1990) : le cabinet offre plus de souplesse d'organisation que l'hôpital.

Tableau 4 : Envisagez-vous de reprendre un cabinet privé ? Réponses des médecins-assistants.

	Hommes		Femmes		Total	
	162	100%	76	100%	238	100%
Sans réponse	20	12,3%	10	13,1%	30	12,6%
Non	58	35,8%	24	31,6%	82	34,5%
Oui	84	51,9%	42	55,3%	126	52,9%
– seul	33	39%	10	24%	43	34
– en association	40	48%	32	76%	72	57
– sans précision	11	13%	0	0%	11	9

vailler en association. Les femmes témoignent d'une détermination nette dans ce sens, puisque aucune d'elles n'hésite entre le cabinet individuel et l'association. Ces résultats, associés aux tendances à la diminution du taux d'activité, permettent d'affirmer que des changements structurels importants surviendront dans la manière d'exercer la médecine ces dix ou quinze prochaines années. C'est aussi un début de réponse du jeune corps médical à la pléthore.

## Reprise d'un cabinet privé

Deux questions avaient trait à l'activité en tant que praticien indépendant :

- Envisagez-vous de créer votre propre établissement ?
- Envisagez-vous de reprendre un cabinet privé ?

On note une certaine confusion entre les questions, provenant probablement du fait que les assistants envisagent l'une et l'autre solutions. Du reste, un grand nombre d'entre eux a répondu aux deux questions affirmativement. On constate une tendance plus grande chez les hommes que chez les femmes à envisager la création d'un établissement en propre (21,6% con-

tre 14,6%), et une légère tendance inverse lorsqu'il s'agit de reprendre un cabinet privé (51,9% des hommes et 55,3% des femmes).

En définitive, l'analyse de la seule question relative à la reprise d'un cabinet privé fournit les renseignements les plus intéressants (tabl. 4).

Une grosse moitié des assistants se dirige déjà vers une activité en cabinet privé. On peut imaginer qu'une partie des autres prendra finalement cette direction, même parmi ceux – ils représentent un tiers du total – qui déclarent aujourd'hui ne pas vouloir de ce type d'activité.

Parmi les candidats à la reprise d'un cabinet, il faut noter le très fort pourcentage, aussi bien chez les hommes (47,6%) que chez les femmes (76,2%), de ceux qui souhaitent tra-

## Et la réussite professionnelle ?

Ces résultats très partiels sont dus à l'aimable collaboration du professeur M.-L. Goldschmid et de M<sup>mes</sup> Isabelle Neiryck et Anne-Lise Berberat. De son côté, la Chaire de pédagogie et didactique de l'EPFL poursuit l'élaboration d'un rapport général sur la notion de réussite professionnelle dans le corps médical et d'autres professions. Le *Courrier du Médecin vaudois* ne manquera pas de s'en faire l'écho !

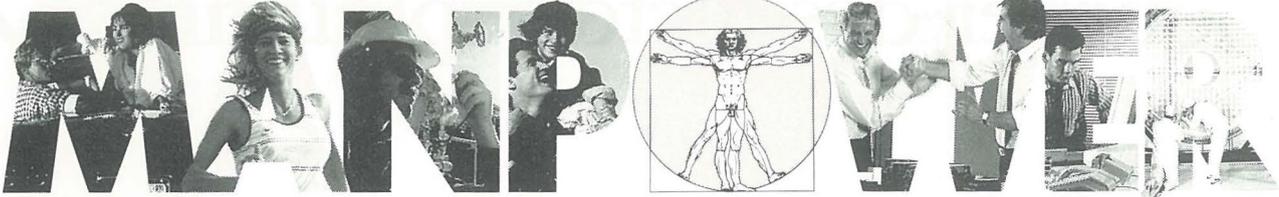
Jean-Paul Dépraz,  
secrétaire général SVM

FIXE

TEMPORAIRE

*pour des professions*  
**médicales et paramédicales**  
*veuillez contacter*

Laurence TAVERNEY, **Infirmière diplômée**, ☎ 021/20 35 51, r. Chaucrau 3, Lausanne



RECONNUE  
 PAR LA F.M.H.

**ECOLE  
 M&NERVA**

40 ANS D'EXPÉRIENCE

**Formations :**

- **Assistants  
 médicales FMH**
- **Aides-vétérinaires SVS  
 par scolarité  
 et par apprentissage**

Ouverture : 3 septembre 1990

Renseignements et documentation  
 sur demande. Envoi immédiat.

Petit-Chêne 22 - Tél. 021/312 24 61 - 1003 Lausanne



Etablissement médico-social  
 Route de Prilly 18 – 1008 Lausanne – Tél. 021/25 03 06



**Résidence des Jardins de la Plaine**



Avenue Haldimand 14B • 1400 Yverdon-les-Bains • Tél. 024/221 056 Fax 024/215 849

**MEDICALL, pour parler la même langue!**

Nous avons créé **MEDICALL** car nous savons que votre intervention est importante. Chez **MEDICALL**, nous connaissons chaque client et notre centrale est exclusivement réservée au corps médical... pour être certains de parler la même langue!



021/312 22 25

**La première centrale médicale d'appels  
 par bips alphanumériques de Suisse**

**Demandez notre documentation**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Medicall – Av. Ruchonnet 30 – 1003 Lausanne

# Courrier des lecteurs

## Une adresse à retenir

Praticien sur le Plateau du Jorat, je me suis naturellement adressé, pour la fourniture de certains équipements médicaux, à la maison de la périphérie lausannoise qui se trouvait être la plus proche de mon cabinet.

Celle-ci possède l'exclusivité de la représentation d'une marque de stérilisateur type Vapomat pour la Suisse romande. L'appareil que je possède a subi une première panne hydraulique en novembre 1989, réparée avec une facture de Fr. 750.— environ, dont 3,8 heures de main-d'œuvre à Fr. 100.— et une participation aux frais de livraison de deux fois Fr. 20.— pour une distance de 15 km environ.

Une nouvelle panne en mars 1990 a justifié cette fois une facture de Fr. 1420.— dont 4,5 heures de main-d'œuvre à Fr. 120.— par heure!

Cette augmentation méritait d'être signalée quand l'augmentation d'un peu plus de 5% de notre point tarifaire nécessite deux ou trois ans de patience, trois à quatre mois de discussions et l'intervention du Conseil d'Etat.

Peut-être devrions-nous demander quelques conseils à la prochaine occasion.

Dr P. Chollet

## Economicité

Dans un article qui n'engage vraisemblablement que lui-même, voire le GMI mais non point la SVM, le Dr Mayer a jugé utile de faire connaître son libre avis sur les principes qui devraient régir les relations entre médecins et caisses maladie. Péjorativement, ces dernières sont nommées «offices de remboursement». En dehors de toute susceptibilité mal placée, sa manière de s'exprimer nous fait ici réagir en raison des effets pervers qu'elle engendre.

Premièrement, bien que se présentant comme défenseur d'une économie libérale, le Dr Mayer semble oublier qu'à n'être que des offices de remboursement les caisses seraient amenées à œuvrer dans une partie si congrue qu'il n'y aurait plus lieu de leur laisser administrativement leurs prérogatives

actuelles. C'est donc vers une étatisation rapide que l'on s'acheminera, avec toutes les conséquences qui lui sont attachées et que l'on sait être néfastes pour les médecins dans le libre exercice de leur art.

Deuxièmement, il échappe certainement à ce praticien combien sa proposition pourrait être tentante pour ceux qui occupent actuellement des responsabilités dans ce secteur obligé du système de santé. Las d'un difficile combat, il leur viendrait peut-être à l'esprit d'accepter sa proposition implicite de sortir d'une situation stressante et usante. Dès lors, ces dirigeants pourraient en toute quiétude se contenter de la tâche simplifiée de comptable en lieu et place de celle de gestionnaire d'un budget de santé. Leurs journées de travail seraient courtes et permettraient des loisirs heureux compensant les mornes moments de labeur. Totalement fonctionnarisés, ils n'auraient plus qu'à attendre le moment de la retraite en gravissant une échelle des salaires confortablement fixée.

Troisièmement, ce praticien se refuse à regarder la réalité en face et à constater que, malheureusement, même les meilleures congrégations — et sa corporation n'échappe pas à cette règle — connaissent leurs apostats. En conséquence, toute société doit hélas avoir une police dont le rôle n'est pas de soupçonner chacun, mais simplement d'agir contre les fauteurs de troubles qui nuisent à son bon fonctionnement. En ce sens, le rôle des caisses est le garant que les praticiens honnêtes ne ver-

ront pas leur excellent renom pâtir par la seule faute de quelques moutons noirs. A ce sujet, nous nous plaignons à reconnaître que peu nombreux sont ceux dont les facturations ou prescriptions sont volontairement abusives. Dès lors, dans un consensus paritaire, les mesures à prendre en l'occurrence pourraient être déléguées par les caisses à l'organe corporatif médical. Il est de notoriété en effet que les partenaires obligés n'ont rien à gagner de nuire à l'image de marque du médecin auprès de leur clientèle commune. Or avec l'avènement d'un office de remboursement, supprimant toute notion d'un assuré client, cette manière de faire aurait vécu.

Quatrièmement et enfin, un système qui se veut évolutif se doit d'être composé de partenaires qui, certes, se confrontent, mais également se respectent, s'écoulent, s'apprécient et s'accordent le droit de penser différemment. Il en va ainsi du système de santé qui ne se construira valablement qu'avec des interlocuteurs décidés, chacun venant exposer avec conviction ce qui fait la réalité de ses conceptions. La vérité cherchée se trouvera nécessairement à mi-chemin des deux camps. C'est le respect de cette ligne médiane que doivent accepter sportivement ceux qui défendent, dans une même personne et pour son ultime avantage, le patient et l'assuré.  
(...)

J.-P. Diserens,  
Caisse maladie  
et accident Assura



## Prochaines parutions :

N° 6/90  
27 juin 1990  
(délai rédactionnel : 4 juin 1990)

N° 7/90  
22 août 1990  
(délai rédactionnel : 30 juillet 1990)

# Communiqués

## *FVCM: nouveau président*

Lors de son assemblée des délégués du 25 avril 1990, la Fédération vaudoise des caisses maladie a élu un nouveau président en la personne de M<sup>e</sup> Jean-Daniel Martin, avocat à Lausanne, membre du bureau depuis une année environ. La Société vaudoise de médecine souhaite la bienvenue à M<sup>e</sup> Martin, avec lequel elle espère entretenir des relations cordiales et fructueuses.

## *Valérie s'est mariée!*

Le 11 mai 1990, M<sup>lle</sup> Valérie Bagnoud, secrétaire de direction à la Société vaudoise de médecine, est devenue M<sup>me</sup> Valérie Page. Au nom du Comité, du personnel et de l'ensemble des membres de la SVM, nous souhaitons beaucoup de bonheur à Valérie et à Charles!

## *SVM: assemblée générale*

Le jeudi 3 mai 1990, la Société vaudoise de médecine a tenu son assemblée générale de printemps à l'Ecole hôtelière du Chalet-à-Gobet, en présence de 220 personnes environ.

### Elections

Le président de la SVM, le D<sup>r</sup> Pierre W. Loup, a été élu pour un deuxième mandat d'une année à la tête de la société.

Le D<sup>r</sup> Christian Allenbach a vu son mandat de membre du Comité renouvelé pour une période de quatre ans.

Trois autres postes au Comité étaient à repourvoir, brigüés par trois candidats (le D<sup>r</sup> Jean-François Schmid ayant retiré sa candidature en dernière minute). Tous trois ont été brillamment élus. Il s'agit du professeur René O. Mirimanoff, représentant de la Faculté de médecine, et des D<sup>rs</sup> Denis Chessex, pédiatre à l'Hôpital de Saint-Loup/Orbe, et Benoît Leimgruber, généraliste à Pully.

L'assemblée a encore désigné les D<sup>rs</sup> Ulrich Schmid, de Vevey, et Philippe Secrétan, de Lausanne, en qualité de représentants de la SVM au Conseil de famille de la FMH (organe de discipline au niveau de la FMH).

### Comptes 1989 de la SVM et de la CAFMED

Présentés par le D<sup>r</sup> Flückiger, trésorier, les comptes 1989 de la SVM et de la CAFMED ont été approuvés. Les vérificateurs, les D<sup>rs</sup> Jacques Perrin et Stéphane Warpelin, ont été reconduits pour une année.

### La PMU en 1990

Le professeur Alain Pécoud, nouveau responsable de la Polyclinique médicale universitaire, a présenté ses

## Membres honoraires

André Bourquin  
Jean-François Cuendet  
Roger Dony  
Robert Dreyfuss  
Pierre-André Jacot  
Jean-Daniel Mayor  
Paul Michaud  
Pierre-Jacques Rosselet  
Jacques Rousselle  
Maurice Scherler  
Philippe Secrétan  
Jean-Claude Vautier

premiers projets quant à l'organisation de la PMU et ses relations avec les médecins installés. Si la PMU doit absolument garder son rôle formateur, impliquant qu'elle ait une part active au traitement des patients (entre 2 et 3 % des consultations ambulatoires vaudoises), elle veut aussi augmenter son activité dans le domaine de la formation permanente des praticiens. Les différents modèles proposés jusqu'à présent n'ayant pas donné les résultats escomptés, le professeur Pécoud lance l'idée d'une réciprocité entre praticiens et PMU: le cabinet pourrait accueillir un assistant de la PMU qui, après quelques semaines en parallèle avec le titulaire, le remplacerait pendant que ce dernier effectuerait un stage de perfectionnement d'une semaine ou deux à la PMU.

## Nouveaux membres

### Titulaires

Mette Berger-Bayer  
Jacques Besson  
Catherine Bogousslavsky  
Anne Bonard-Nagel  
Marie-Agnès Bosson  
Ulrich Brand  
Anne-Marie Chamot  
François Chardonnens  
Victor Covarrubias  
Francesco Doenz  
Laurent Favre  
Willy Favre  
Henri-Pierre Fournel  
Josette Guignard  
Dominique Hennemann  
André Herminjard  
Judith Hohlfeld  
Parviz Iranchahr  
Antoine Jallut  
Hélène Kleiber  
Adrian Kueng  
Daniel Laufer  
Pierre-Olivier Maître  
Etienne Marchand  
Philippe Marguerat  
Miodrag Meandzija  
Vladimir Meric  
Massoud Mesgarzadeh  
Anca Mihaescu  
Olivier Moeschler  
Louis Mühlethaler  
Paul Müller  
Benoît de Muralt  
Bernard Nater  
Jean-Baptiste Ollyo  
Thierry Pache  
Irène Perez  
Véronique Piolino  
Claudine Reinberg  
Olivier Reinberg  
Benoît Richoz  
Hassan Sajadi  
Philippe Schmutz  
Sylviane Thiébaud  
Dominique Thorin  
Patrick Valceschini  
Jean-Daniel Verrey  
Maryse de Vevey

### Associés

Patrick Diebold  
Anne-Lise Stauffer

Le *Courrier du Médecin vaudois* demandera prochainement au professeur Pécoud de présenter ses idées plus en détail à l'intention du corps médical vaudois.

#### Membres honoraires et nouveaux membres

La SVM a eu le plaisir d'accorder le titre de membre honoraire à douze membres titulaires ayant dépassé trente-cinq années de sociétariat (voir encadré). A tous vont nos vœux de santé et de succès dans la poursuite de leurs activités professionnelles et personnelles.

D'autre part, quarante-huit nouveaux membres titulaires et deux membres associés ont été admis, ce qui représente la plus grande « volée » que la SVM ait connue (voir encadré). Le président leur a adressé un message, sur fond de pléthore, leur enjoignant de maintenir une attitude déontologique nette, quelles que soient les difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

#### Anesthésie au cabinet médical

Au chapitre des questions libres, le Dr Pavillon s'est inquiété des conséquences juridiques possibles des « Recommandations concernant la pratique de l'anesthésie (ou d'actes induisant des états proches) au cabinet médical », dans des cas d'urgence ou hors des heures normales d'ouverture du cabinet, lorsque le médecin est appelé à effectuer une anesthésie locale sans personnel auxiliaire. La discussion, à laquelle a participé le Dr Philippe Bréaud, président du groupe de travail qui a rédigé ces recommandations, a montré que le médecin agissant en urgence ne pouvait être tenu au respect strict de toutes les directives, l'intérêt du malade primant. Une mise au point sera toutefois faite à ce propos.

Au terme de cette assemblée générale, rondement menée en deux heures, les participants ont eu plaisir à se retrouver autour de l'apéritif offert aimablement par la maison Hoffmann-La Roche et présenté avec leur style habituel par l'Ecole hôtelière et ses élèves.

## Commission des médecins travaillant en EMS

Le 3 mai 1990, avant l'assemblée générale de la SVM, une quarantaine de médecins travaillant en EMS se sont réunis pour désigner une commission chargée de faire valoir leurs intérêts à l'intérieur de la SVM et auprès des partenaires du système de santé, Etat, caisses maladie, AVDEMS en particulier. Après un exposé sur la Convention vaudoise d'hospitalisation, dont la gériatrie pourrait du reste être détachée dès 1992, les participants ont été informés sur les négociations actuelles de la valeur du point en EMS. Rappelons que l'objectif de la SVM est de faire reconnaître l'analogie de l'activité en EMS avec celle au cabinet. Le contrat cadre négocié avec l'AVDEMS pour les médecins indépendants travaillant en EMS a ensuite été présenté.

Lors de la discussion, deux problèmes internes sont apparus :

- le manque de connaissances précises sur la diversité des activités exercées en EMS ; une nouvelle enquête à ce sujet devrait être organisée ;
- la difficulté d'établir la liste exhaustive des médecins travaillant en EMS, car la Santé publique ne tient à jour que le registre des médecins responsables d'établissement ; il serait bon que les médecins concernés annoncent systématiquement la prise ou la cessation d'une activité en EMS au secrétariat de la SVM.

Forte de sept membres, la commission des médecins travaillant en EMS sera présidée par le Dr Serge Cuttelod, de Pully. Les autres membres sont les D<sup>rs</sup> Rose-Marie Jalanti, d'Epalinges, Daniel Lavanchy, de La Sarraz, Benoît Leimgruber, de Pully, Jean-Pierre Pavillon, d'Echallens, François Raymond, de Leysin et Paul Terrier, d'Yverdon.

## Encore le fax!

Dans le dernier numéro du *Courrier du Médecin vaudois*, nous avons publié la liste des numéros de fax des hôpitaux vaudois.

La Polyclinique médicale universitaire nous prie d'ajouter le sien : 021/23 46 66.

De même pour l'Hôpital de la vallée de Joux : 021/845 44 09, et l'Hôpital de Saint-Loup : 021/866 72 26.



Organe de la  
Société vaudoise de médecine

#### Comité de la SVM

Dr Pierre W. Loup, président  
Dr Christian Allenbach, vice-président  
Dr André Flückiger, trésorier  
Dr Denis Chessex  
Dr Jean-Patrice Gardaz  
Dr Benoît Leimgruber  
Professeur René O. Mirimanoff  
Dr Francis Thévoz  
Dr Pierre Vallon

#### Secrétaire général

Jean-Paul Dépraz, lic. sc. pol.

#### Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1  
Case postale 50  
1010 Lausanne 10  
Tél. 021/32 99 12  
(8 h. 30 - 12 heures, sauf mardi)  
(13 h. 30 - 17 h. 30, sauf jeudi et vendredi)  
CCP-Lausanne 10-1500-5  
Fax 021/32 32 21

#### Fondation pour la garde médicale S.O.S. - Médecin de garde

Tél. 021/32 99 32  
(24 heures sur 24)

Abonnements de déviation et de télécommunications au service des médecins de la région lausannoise

#### Administration et rédaction

Case postale 50, 1010 Lausanne 10

#### Régie des annonces

Editions de la Tour Lausanne SA  
Case postale 880, 1001 Lausanne  
Tél. 021/32 99 41

#### Impression

Imprimerie Bron SA  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021/32 99 44

SOCIÉTÉ VAUDOISE  
DE MÉDECINE

## Assemblée générale d'automne

Jeudi 29 novembre 1990

# Ma découverte de l'hôpital

Nous ne résistons pas à la tentation de faire partager aux lecteurs du *Courrier du Médecin vaudois* le plaisir, quant à la forme et au fond, de la conférence prononcée par M. Louis Pauwels à Paris, le 15 novembre 1988, devant la Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique.

Messieurs,

Permettez-moi de ne pas m'attarder sur l'honneur que vous me faites. Cet honneur est évident. Je ne suis pas sûr qu'il soit mérité. Si je cherche les raisons de ma présence à cette tribune, je n'en trouve qu'une : être passé par vos soins, à l'occasion d'un accident qui fut, pour des raisons spirituelles et morales, capital dans ma vie, et avoir ainsi découvert un peu de votre univers.

A cette raison, je trouve un complément. Tout à fait étranger jusque-là au monde de l'angoisse, de la souffrance, de la dépendance, un long séjour d'opéré dans un hôpital (précisément l'Hôpital Foch) m'a permis d'avoir une entrée sur le vif dans votre milieu et dans le monde hospitalier. Ce fut pour moi une découverte positive. Si positive que, depuis, je me suis organisé pour que le *Figaro Magazine* consacre de nombreuses enquêtes à la médecine, à la chirurgie, à votre profession, aux conditions de son exercice, aux questions éthiques, économiques et sociales qu'elle soulève. Je sais que les rapports entre les médias et la médecine sont délicats et souvent contestables. Nous en parlerons. Mais du moins, je n'arrive pas devant vous sans une légère teinture d'observateur profane.

Mon intention est donc de vous entretenir d'abord de mon expérience singulière de patient, d'où je tire depuis six ans une petite boiterie qui me plaît, mais qui a aussi changé mon cœur et mon âme. Je vais vous dire là-dessus des choses qui ne sont pas d'ordre rationnel et qui n'ont rien à voir avec l'ouvrage des mains où vous excellez. Il ne vous sera peut-être pas indifférent, disons à titre poétique, d'entendre comment un mystère opère dans un esprit dont vous opérez le corps.

Ensuite, j'aborderai avec vous quelques questions relatives à votre métier dans ses rapports avec l'opinion publique, puisque l'opinion publique est la matière première de ma profession.

Je ferai tout cela en raccourci, rassurez-vous. Vous avez autre chose à faire que m'entendre. Je ne vous deman-

derai pas d'être longtemps *patients* vous-mêmes.

Le célèbre Paderewski, venant à Paris parler de la Pologne, commença son discours en ces termes :

— Messieurs, je viens vous parler d'un pays qui n'est pas le vôtre dans une langue qui n'est pas la mienne.

Et moi, je viens vous parler d'une science qui n'est pas la mienne dans un langage qui n'est pas le vôtre. Le vôtre devient de moins en moins accessible au profane à mesure que votre science progresse, et votre science, qui ne cesse de le mieux soulager, ne cesse de s'éloigner de sa compréhension, de sorte qu'il attend de vous la guérison comme un des droits de l'homme tombé du ciel du progrès, sans avoir conscience de l'énormité des connaissances, des techniques et des dévouements qui, en quelques années, ont permis des miracles dont il ignore, justement, l'aspect miraculeux.

La science médicale et chirurgicale élève des cathédrales pour le salut des hommes, mais ce sont des cathédrales invisibles, dont vous êtes les servants de plus en plus sollicités, mais, sur l'essentiel, quelque peu méconnus. Le rôle du journaliste est de tenter, même maladroitement, d'établir un pont entre celui qui ne sait pas et qui demande, et celui qui sait et qui répond. Il est également de donner un aperçu de la grandeur de ce savoir et des infinies connaissances qu'exige la réponse.

Et enfin, ma langue n'est pas la vôtre, parce que vous êtes des spécialistes. Quant à moi, si je me cherche une spécialité, elle est médiocre quoique peut-être nécessaire : je ne suis que spécialiste en idées générales.

Dans mon livre de souvenirs qui vient de paraître, le professeur Jean Bernard raconte qu'invité avant guerre au Canada pour prononcer une conférence, il fut présenté de cette façon :

— Et maintenant, le professeur Jean Bernard va vous faire son boniment.

Et maintenant, il entre dans mon boniment de vous raconter une histoire particulière.

Acapulco, quand l'hiver attriste notre hémisphère, fait rêver. En novembre 1982, je m'y trouvai pour la troisième fois. Le Princess Hôtel est un colossal ensemble d'architecture, de jardins tropicaux, de piscines avec des bars aquatiques, de tennis réfrigérés, de plages pour l'équitation, le parachute ascensionnel et le massage dans les rouleaux du Pacifique, de golf plein d'oiseaux dans les cocotiers, de boutiques, de restaurants à musique, de Mexicains trompettistes et chanteurs, d'innombrables serveurs vêtus de blanc et coiffés de chapeaux de paille à rubans. Des ponts suspendus traversant des cascades artificielles qui jaillissent de grottes en plastique. Bref, c'est un paradis à l'américaine.

J'y séjournais en compagnie d'un grand entrepreneur de presse et d'une vingtaine de publicitaires en couples. C'était royal, mais j'étais triste dans des profondeurs intimes. J'avais certainement réussi ma vie sociale, mais je ressentais qu'il y avait un échec dans cette réussite, ou que je n'avais réussi qu'à me dissimuler cet échec. Si vous étiez des psychiatres, je me risquerais à parler d'une dépression du succès. Au risque d'employer de trop grands mots vagues, je vous dirai que j'avais le sentiment fatal d'avoir perdu mon âme, et cela faisait en moi une sorte de vide sanglotant, alors que j'allais des uns aux autres avec animation, sous ce soleil de luxe.

Cela posé, je dois vous dire encore que je n'avais jamais été malade ou couché, ou blessé, au cours de ma vie. Et enfin — cela a de l'importance pour la suite — que si j'ai toujours été intéressé par les questions d'ordre spirituel, je n'ai pas été élevé dans la religion, et que mes idées me rendaient plutôt hostile au christianisme.

Un jour, après le déjeuner, je marche dans une allée de ciment entre les gazons tropicaux. Je suis seul. Et, en une fraction de seconde incompréhensible, je me trouve précipité sur le sol, avec une force extraordinaire. Je me découvre criant, cassé par le milieu, une jambe désarticulée sous moi, cloué sur le ciment, fracassé.

Des touristes sont venus, puis deux serveurs m'ont mis sur une civière avec des gestes qui n'ont pas dû arranger les choses.

On m'a transporté au Centro Medico. Il se trouve dans le quartier indien. C'est une sorte de dispensaire du temps de Zola. Il y a un million d'habitants à Acapulco, sans compter les touristes. Mais pour un accident, il n'y a que le Centro Medico : une rue poussiéreuse, les cris du marché, les pētards, l'électricité faible, les robinets bouchés, l'ascenseur en panne. Quand les Indiens ont voulu me déplacer de la civière à la radio, ils s'apprêtaient à me prendre par les bras et les chevilles. Il a fallu trois radios pour deviner vaguement que j'avais une sale fracture du col du fémur. Personne ne parlait autre chose que l'espagnol. Il valait mieux refuser tout soin, et même une piqûre. C'est ainsi qu'après une nuit passée dans une cellule couleur prison, couvert par un poncho orange, on m'a embarqué sur un brancard vers les avions. Ma femme tenait les portes arrière de l'ambulance, qui ne fermaient pas.

Le voyage est long. Il fallut changer d'avion trois fois. C'était juste au moment de votre congrès ici même. Je suis arrivé à Foch, quarante heures après ma chute, et si fatigué qu'on m'a endormi. Je devais y rester des semaines sur le dos.

Je m'empresse de dire que les soins que j'y reçus furent parfaits. Je ne parle pas seulement de la compétence, mais de la gentillesse et de la qualité des échanges humains, à tous les échelons du service.

Pendant ces dix semaines, j'ai écrit mes éditoriaux, reçu des collaborateurs ; je disposais de deux téléphones et d'un télécopieur. Je n'étais pas coupé du monde. Mais c'est mon monde intérieur qui était le siège d'un grand bouleversement.

Ce bouleversement intime s'est développé sur trois plans. Premièrement, tout de suite après ma chute si violente, et dès que je me trouvai humilié sur cette civière, sans pouvoir mesurer la gravité ou non de ma cassure (quand on ne sait rien, c'est le pire qui vient à l'esprit, la colonne vertébrale, la paralysie, ou même : mon cœur va flancher, je vais mourir), dès que je me trouvai sur cette civière, j'ai ressenti une grande paix. Pas la tranquillité : la paix, une paix des profondeurs, comme si toutes les questions de ma vie venaient de se dénouer. Et cette paix, si bizarre, était un commencement de joie. De joie sans explication, apparemment sans raison. Et cette joie, comme si j'étais devenu l'est et que le soleil s'y lève, cette joie m'a rempli durant des semaines. Elle a di-

minué aujourd'hui, mais elle revient de temps en temps ; elle a gardé une résidence en moi.

Deuxièmement, pendant quarante heures, au Centro Medico et dans les avions, je n'ai pas cessé une seconde d'interroger l'instant où je m'étais fracassé. Comment et pourquoi étais-je tombé dans cette allée de ciment ? C'était une question absolument nécessaire. Je ne pouvais y échapper. Elle se posait avec une énorme insistance.

Je suis un homme dans le siècle. J'ai des responsabilités dans une entreprise importante. On m'a fait diverses réputations mais jamais celle de déraisonnable. Eh bien, messieurs, j'ai dû me résoudre à conclure que je n'étais pas tombé, qu'on m'avait fait tomber, que j'avais reçu une brusque et forte poussée.

Cette conclusion m'a sauté dessus après l'opération, je l'ai écrite aussitôt dans un article qui s'intitulait « Noël en plein jour ». J'en suis venu à l'idée que vous paraîtra extravagante, qui me le paraît à moi aussi, mais je ne puis m'y soustraire, que Dieu m'a fait tomber pour que je me relève autrement.

Troisièmement, il s'est établi entre les autres et moi, les autres, quels qu'ils fussent, une relation toute nouvelle. Votre métier vous met constamment au contact des autres, et dans des moments où ils sont dépouillés de leurs défenses naturelles ou apprises, de leur carapace sociale. Valéry disait que c'est une étrangeté de votre condition que de répandre la crainte et d'apporter le salut. Tout cela vous confère une expérience humaine à un haut niveau de pathétique, même s'il vous faut, dans l'acte chirurgical, isoler l'humanité du champ opératoire. J'appartiens, quant à moi, à ce que le même Valéry nommait les professions déli-rantes. Je vis douze heures par jour dans le micromilieu de la presse et de ses alentours intellectuels, politiques, artistiques, industriels et commerciaux, qui m'isole dans un cocon de strass, alors même que ma fonction est de communiquer avec le public. Depuis dix ans, je ne me suis pas promené dans les rues, je ne me suis pas assis à la terrasse d'un café. Je me suis constamment préoccupé de ce qu'il convient de dire ou de montrer aux gens : mais je n'ai pas rencontré des gens.

Tout à coup, plongé dans le milieu des souffrants et des soignants, je faisais un plus long voyage que celui qui m'avait transporté d'un hémisphère à l'autre. Je découvrais un nouveau continent : cette Amérique des douleurs et de dévouements. Je me suis découvert un cœur que je ne connaissais pas. Il y avait une sorte de fil d'or qui me reliait aux autres. Je recevais l'inestimable et lumineux cadeau de la présence des

autres. Dans mon intimité la plus essentielle, j'avais cessé d'être seul. Je ressentais, bien sûr, l'humiliation de la dépendance. Mais cette humiliation même participait à mon nouveau bonheur. Et quelle était la source de ce nouveau bonheur ? Je m'étais mis à aimer.

Résumons-nous. A l'instant où je me retrouve sur un brancard, transporté entre les palétuviers, une sorte de moteur s'allume en moi. Et ce moteur produit une paix profonde et quelque chose d'inconnu que je nomme la joie : une résolution de tout, une dilatation de tout. Durant quarante heures je suis obligé de me rendre à la conclusion insensée que Dieu existe, qu'il m'a jeté sur cette allée de ciment pour me faire comprendre qu'il existe, qu'il me casse la hanche pour m'ouvrir les yeux. Et, sur un lit d'hôpital, je fais ce que le grand spirituel Gustav Corçao nommait la découverte de l'autre, et qu'il tenait pour la découverte principale.

Il y a quelques soirs, en préparant ce que j'avais à vous dire, je lisais le dernier livre de Jean Guilton qui s'intitule *Un Siècle, une Vie*. Je suis tombé sur cette phrase :

« On ne sait jamais, dans la vie humaine, ce qui est semence et ce qui est poussière, et si ce que nous appelons des catastrophes n'annonce pas des résurrections. »

Je me croyais à Acapulco, cet après-midi-là, sur un chemin de palace. C'était une erreur. Ma destinée m'avait amené sur un chemin de Damas, et me conduisait vers l'église de mon village de banlieue.

Tel est, messieurs, le récit d'une conversion : je veux dire d'une opération invisible que j'ai subie, tandis qu'on opérait mon corps visible.

C'est cela qui me fait dire souvent que j'ai vécu à Foch les meilleurs moments de ma vie. Mais je serais injuste si je ne disais pas aussi que, dans ma découverte de l'autre, les infirmières et les aides-soignantes ont joué leur rôle. Je n'étais qu'un cassé, je n'étais pas un malade profond saisi par l'angoisse. Mais j'ai mesuré tout de même ce que le sourire, la disponibilité, la conversation, la chaleur du personnel intentant ont d'important : ils sont les sources fraîches de vie ; ils sont des secours non mesurables mais profonds ; ils sont le passage d'une vertu, peut-être la plus haute des vertus, dont nous ne prononçons plus le nom : la *charité*.

*Suite dans un prochain numéro*

# Calendrier médical vaudois

Période du 28 mai  
au 30 juin 1990

N° 5/90

## LUNDI 28 MAI

8 h. 15-9 h. 45 : Conférence du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. — Auditoire du Bercail, av. Chablière 5, Lausanne. — D<sup>r</sup> J. Gutierrez : «Deuil, séparation et narcissisme chez l'enfant.»  
12 h. : Séminaire de neurochimie. — Salle de colloques BH 11, CHUV. — D<sup>r</sup> S. Piddlesden (Cardiff) : «The roles of complement and demyelinating antibodies in experimental autoimmune encephalomyelitis.»  
17 h. 30-18 h. : Colloque postgradué CGA-CGB. — Auditoire A. Tissot, CHUV. — D<sup>r</sup> H. J. Lang et Ed. Brossard : «Trachéostomies : technique, entretien, fermeture.»

## MARDI 29 MAI

12 h. : Colloque de l'Hôpital de Nyon. — Salle du Corjon. — D<sup>r</sup> D. Laufer : «Allergies aux protéines bovines chez l'enfant : mythes et réalités.»  
12 h. 15 : Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — D<sup>r</sup> J.-P. Lantin : «Artérite temporale — connaissance actuelle.»  
15 h. 30 : Séminaire de la Division d'endocrinologie et biochimie clinique du CHUV. — Salle de colloques BH 19. — D<sup>r</sup> A. S. Bhatnagar (Bâle) : «Nouvelles données précliniques et cliniques sur des inhibiteurs de l'aromatase (conférence en anglais).»

## MERCREDI 30 MAI

11 h. 30-12 h. 30 : Confrontation anatomo-clinique du Département de médecine interne et de l'Institut universitaire de pathologie. — Auditoire 1, BH 08. — D<sup>r</sup> W. Hacki (Zurich) et D<sup>r</sup> Gloor : «Douleur abdominale et diarrhée chronique chez une patiente de 71 ans.»  
16 h. 30 : Séminaire de l'Institut de pharmacologie. — Salle de conférences de l'institut, Bugnon 27, entrée C3. — D<sup>r</sup> S. Gloor (Heidelberg) : «The adhesion molecule on GLIA AMOG, is a homologue of the B-subunit of Na, K-ATPase.»  
17 h. 15 : Colloque de pneumologie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — D<sup>r</sup> D. Thorin : «Problèmes respiratoires liés à l'anesthésie générale et à la ventilation assistée chez la femme enceinte et lors de l'accouchement.»  
17 h. 30 : Colloque postgradué de neurologie. — Auditoire Yersin, CHUV. — D<sup>r</sup> P. Pollak (Grenoble) : «Nouvelles stratégies thérapeutiques dans la maladie de Parkinson.»  
17 h. 45-18 h. 45 : Séminaire de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique. — Ch. des Falaises 1, Lausanne. — D<sup>r</sup> V. Barras (Genève) : «Quelle psychiatrie avant le XIX<sup>e</sup> siècle?»

## JEUDI 31 MAI

8 h. 15-9 h. 15 : Colloque du Département de médecine interne. — Auditoire Mayor, CHUV. — D<sup>r</sup> M. Burnier, privat-docent : «Hypertension rénovasculaire : diagnostic et traitement.»  
D<sup>r</sup> F. Perret : «Intérêt de la mesure de la compliance artérielle.»  
10 h. 30 : Cours postgradué de dermatologie. — Salle de colloques, niveau 12. — D<sup>r</sup> M. Monod : «La place des champignons dans le règne végétal.»  
12 h. 30-13 h. 30 : Colloque commun de microbiologie et de maladies infectieuses. — Auditoire 4, BH 08. — Présentation de cas.

17 h. 30-19 h. : Colloque postgradué ORL. — Auditoire Yersin. — M.-C. Maréchaux et D<sup>r</sup> J. Cherpillod : «Technique de l'identification vocale : résultats préliminaires.»

## VENDREDI 1<sup>er</sup> JUIN

8 h. 15 : Colloque d'oncologie des Services de médecine, chirurgie, radiothérapie et anatomo-pathologie. — Salle de séminaire 2. — Présentation de cas.

## MARDI 5 JUIN

15 h. 30 : Séminaire de la Division d'endocrinologie et biochimie clinique du CHUV. — Salle de colloques BH 19. — D<sup>r</sup> R. A. Siegel (Berne) : «Les opiacés et la fonction neuroendocrine. Possibilités thérapeutiques.»

## MERCREDI 6 JUIN

9 h.-13 h. : Minisymposium à la Fondation Zyma, Nyon. — Auditoire de la Pagode, route de l'Etraz. — Professeurs H. R. Brunner et R. Zelis (Pennsylvanie) : «Control of circulatory function in congestive heart failure.»  
12 h. 45 : Conférence à l'Hôpital de zone de Montreux. — D<sup>r</sup> J.-F. Schneeg : «Traitements non chirurgicaux de la lithiase vésiculaire.»  
16 h. 30 : Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. — Salle de conférences, Bugnon 27, Lausanne, entrée C3. — D<sup>r</sup> L. Schild : «Reconstitution du canal au Na<sup>+</sup> musculaire en membranes artificielles : étude des mécanismes de blocage par les cations bivalents.»  
17 h. 15 : Colloque de pneumologie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — D<sup>r</sup> Ph. Hungerbühler : «Grossesse et maladies respiratoires chroniques.»  
17 h. 30 : Colloque postgradué de neurologie. — Auditoire Yersin, CHUV. — A. Kato (Genève) : «Greffes de neurones embryonnaires dans le SNC adulte.»

## JEUDI 7 JUIN

8 h. : Colloque régional de l'Hôpital de zone de Saint-Loup/Orbe. — Hôpital de Saint-Loup. — D<sup>r</sup> A. Zwahlen.  
8 h. 15-9 h. 15 : Colloque du Département de médecine interne. — Auditoire Mayor, CHUV. — D<sup>r</sup> S. Leyvraz : «Oncologie : traiter ou ne pas traiter?»  
D<sup>r</sup> F. Levi : «Alimentation et risques de cancer.»  
12 h. : Colloque des spécialités du Service de pédiatrie. — Salle de colloques BH 11-325. — Professeur A. Calame : «Développement/Néonatalogie.»  
12 h. 30-13 h. 30 : Colloque commun de microbiologie et de maladies infectieuses. — Auditoire 4, BH 08. — Présentation de cas.  
14 h. 30 : Leçon inaugurale du D<sup>r</sup> Michel Dutoit, privat-docent et agrégé. — Auditoire Mayor. — «Le rachis de l'enfant et de l'adolescent.»  
18 h. 15 : Colloque pluridisciplinaire de gastro-entérologie. — Auditoire Yersin. — «Hépatologie.»

## VENDREDI 8 JUIN

8 h. 15 : Colloque d'oncologie des Services de médecine, chirurgie, radiothérapie et anatomo-pathologie. — Salle de séminaires 2. — Présentation de cas. — 8 h. 45 : D<sup>r</sup> L. Hirt : «Séquençage du virus du papillome humain type 41 (HPV 41) et comparaison avec les papillomavirus oncogènes.»

12 h. 15 : Séminaire de l'Institut de physiologie. — Salle de séminaires. — Professeur P. Haab : «Hypoxie : exercices pratiques.»

## JEUDI 7 ET VENDREDI 8 JUIN

Journées de rhinologie. — Service d'ORL, Hôpital régional de La Chaux-de-Fonds. — D<sup>r</sup> J.-P. Friedrich.

## LUNDI 11 JUIN

8 h. 15-9 h. 45 : Conférence du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. — Auditoire du Bercail, av. Chablière 5, Lausanne. — D<sup>r</sup> A. Scheingart (Genève) : «Expériences précoces de dépression chez le jeune enfant.»  
17 h. 30-18 h. : Colloque postgradué CGA-CGB. — Auditoire A. Tissot, CHUV. — D<sup>r</sup> F. Gomez, privat-docent : «Syndrome de Cushing.»

## MARDI 12 JUIN

11 h. : Colloque scientifique de l'IUMSP. — Salle de séminaires de l'IUMHT, Bugnon 19, Lausanne. — B. Bisig (Zurich) : «Indicateurs de santé.»  
11 h. 30 : Colloque commun de microbiologie et de maladies infectieuses. — Auditoire 4, BH 08. — J. D. Meyers (Seattle) : «Fungal infections after bone marrow transplantation.»  
12 h. 15 : Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — D<sup>r</sup> Ch. de Pree (Genève) : «Lymphadénite nécroscante histiocytaire — maladie de Kikuchi.»  
12 h. 45 : Conférence à l'Hôpital du Samaritain, Vevey. — D<sup>r</sup> M. Hurni : «Sexologie du couple.»  
15 h. 30 : Séminaire de la Division d'endocrinologie et biochimie clinique du CHUV. — Salle de colloques BH 19. — D<sup>r</sup> R. Corder (Genève) : «Rôle du neuropeptide Y dans la médiation des altérations de la fonction hypothalamique induites par des glucocorticoïdes (conférence en anglais).»  
20 h. 30 : Cours postgradué du Service de pédiatrie du CHUV. — Auditoire Mayor. — Professeur G. Peschia, M<sup>me</sup> F. Thonney, D<sup>r</sup> A. Balmer, D<sup>r</sup> M. Roulet, privat-docent : «Diagnostic moléculaire, à propos de la mucoviscidose et du rétinoblastome.»

## MERCREDI 13 JUIN

16 h. 30 : Séminaire de l'Institut universitaire de médecine et d'hygiène du travail. — Bugnon 19, Lausanne, salle niveau 2. — D. Bilal (Neuchâtel) : «Hygiène du travail dans une entreprise spécialisée en étanchéité et isolation.»  
17 h. 15 : Colloque de pneumologie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — D<sup>r</sup> J.-P. Zellweger : «Ozone et réactivité bronchique : l'expérience de Payerne.»  
17 h. 30 : Colloque postgradué de neurologie. — Auditoire Yersin, CHUV. — Professeur F. Regli, D<sup>r</sup> C. Naegeli et B. Nater : «Présentation de cas : 1) pseudo-Alzheimer; 2) plexopathies brachiales atypiques.»  
17 h. 45-18 h. 45 : Séminaire de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique. — Ch. des Falaises 1, Lausanne. — Professeur Y. Sautand : «Histoire de la polyarthrite rhumatoïde.»

## JEUDI 14 JUIN

8 h. : Colloque de cas problèmes de l'Hôpital de zone de Saint-Loup/Orbe. — Hôpital de Saint-Loup. — D<sup>r</sup> A. Zwahlen.

8 h. 15-9 h. 15 : Colloque du Département de médecine interne. — Auditoire Mayor, CHUV. — Conférence des sciences cliniques. — Professeur D. Robertson (Nashville) : «The clinical spectrum of autonomic dysfunction.»  
 10 h.-17 h. : 4<sup>e</sup> cours de perfectionnement de la Section de pharmacologie clinique. — CHUV. — «Système cardiovasculaire et vieillissement.» — Renseignements et inscription : J. Biollaz, CHUV, tél. 021/3144752.  
 12 h. : Colloque des spécialités du Service de pédiatrie. — Salle de colloques BH 11-325. — Professeur T. Deonna : «Neurologie.»  
 12 h. 30-13 h. 30 : Colloque commun de microbiologie et de maladies infectieuses. — Auditoire 4, BH 08. — G. Prod'hom : «Rôle du traitement anti-ulcèreux dans les pneumonies nosocomiales : résultats préliminaires d'une étude prospective.»

#### LUNDI 18 JUIN

17 h. : Colloque postgradué CGA-CGB. — Auditoire A. Tissot, CHUV. — D<sup>r</sup> E. Klaus : «Chirurgie maxillo-faciale : gestes d'urgence.»

#### MARDI 19 JUIN

15 h. 30 : Séminaire de la Division d'endocrinologie et biochimie clinique du CHUV. — Salle de colloques BH 19. — D<sup>r</sup> P. Inaudi : «Caractérisation et interrelations des sécrétions pulsatives de LH, FSH, PRL et ACTH au cours du cycle menstruel : pulsatilité spontanée et après administration de hCRF.»

#### MERCREDI 20 JUIN

11 h. 30-12 h. 30 : Confrontation anatomo-clinique du Département de médecine interne et de l'Institut universitaire de pathologie. — Auditoire I, BH 08. — Professeur Magnenat, D<sup>r</sup> Genton : «Tests hépatiques perturbés chez un patient souffrant d'une maladie de Hodgkin.»  
 17 h. 15 : Colloque de pneumologie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — D<sup>r</sup> J.-D. Aubert : «Grossesse et fonction respiratoire.»  
 17 h. 30 : Colloque postgradué de neurologie. — Auditoire Yersin, CHUV. — D<sup>r</sup> J. Hess : «Présentation de cas de Neuro-Behçet.»

#### JEUDI 21 JUIN

8 h. 15-9 h. 15 : Colloque du Département de médecine interne. — Auditoire Mayor, CHUV. — Diagnostic de maladies pancréatiques. — D<sup>r</sup> M. Fried : «Diagnostic fonctionnel.» — D<sup>r</sup> G. Dorta : «Diagnostic morphologique.»  
 9 h. 30 : Colloque de rhumatologie. — Hôpital Nestlé, auditoire Michaud. — Présentation de cas.  
 11 h. — D<sup>r</sup> H. Spring (Loèche-les-Bains) : «La rééducation des patients atteints de spondylarthrite ankylosante.»

9 h. 30-12 h. : Colloque pour les dermatologues de la Suisse romande. — Auditoire Tissot, CHUV. — Professeur C. Gelmetti (Milan) : «Le syndrome de Gianotti-Crosti.» — Présentation de patients.  
 12 h. 30-13 h. 30 : Colloque commun de microbiologie et de maladies infectieuses. — Auditoire 4, BH 08. — H. L. Rieder : «Current questions in tuberculosis epidemiology.»  
 15 h. : 19<sup>e</sup> Réunion romande de réanimation. — Auditoire Yersin, CHUV. — Professeur Cl. Perret. — Renseignements : tél. 021/3144694.  
 17 h. 15 : Leçon inaugurale du professeur Alain Pécoud. — Auditoire Roux. — «La Policlinique médicale universitaire : vers une médecine de communication.»  
 18 h. 15 : Colloque pluridisciplinaire de gastro-entérologie. — Auditoire Yersin. — «Gastro-entérologie.»

#### VENDREDI 22 JUIN

8 h. 15 : Colloque d'oncologie des Services de médecine, chirurgie, radiothérapie et anatomo-pathologie. — Salle de séminaires 2. — Présentation de cas.

#### LUNDI 25 JUIN

17 h. 30-18 h. : Colloque postgradué CGA-CGB. — Auditoire A. Tissot, CHUV. — D<sup>r</sup> R. Meuli : «RMN : technique, indications, visite des installations du CHUV.»  
 Journée d'étude du SUPEA. — Crêt-Bérard. — «Sexualité infantile et prévention de troubles psychiques.» — Renseignements : M<sup>lle</sup> F. Evrard, secrétaire du professeur W. Bettschart, tél. 021/255742.

#### MARDI 26 JUIN

12 h. : Colloque de l'Hôpital de Nyon. — Salle du Corjon. — D<sup>r</sup> S. Meyer : «L'incontinence urinaire : un problème actuel?»  
 12 h. 15 : Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — D<sup>r</sup> J.-B. Wasserfallen : «Asthme grave chez l'adulte — évolution clinique en phase aiguë et à long terme.»  
 20 h. 30 : Cours postgradué du Service de pédiatrie du CHUV. — Auditoire Mayor. — D<sup>r</sup> S. Suter (Genève), privat-docent : «Problèmes actuels dans la prise en charge des enfants de mères séropositives pour HIV.»

#### MERCREDI 27 JUIN

11 h. 30-12 h. 30 : Confrontation anatomo-clinique du Département de médecine interne et de l'Institut universitaire de pathologie. — Auditoire I, BH 08. — Professeur Stalder (Genève), D<sup>r</sup> Genton : «Etat fébrile et coma chez un patient souffrant d'amyloïdose.»

17 h. 15 : Colloque de pneumologie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — D<sup>r</sup> M. Niquille : «Traitement des bronchopneumopathies chroniques obstructives.»  
 17 h. 30 : Colloque postgradué de neurologie. — Auditoire Yersin, CHUV. — D<sup>r</sup> E. Fiorini : «Attaques ischémiques transitoires. Clinique et pronostic d'une population hospitalière.»  
 17 h. 45-18 h. 45 : Séminaire de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique. — Ch. des Falaises 1, Lausanne. — D<sup>r</sup> A.-P. Naef : «Le défi de la chirurgie cardiaque d'Alexis Carrel à nos jours.»

#### JEUDI 28 JUIN

12 h. : Colloque des spécialités du Service de pédiatrie. — Salle de colloques BH 11-325. — D<sup>r</sup> C. Vaughan : «Psychiatrie.»  
 14 h. 15 : Conférence du Collège médical des Services universitaires de psychiatrie. — Auditoire de Cery, Prilly. — Professeur H. Heimann (Tübingen) : «L'organisation de la recherche en clinique psychiatrique.»  
 18 h. 30 : Colloque de la zone 7. — Hôpital de zone de Payerne, salle de conférences du 1<sup>er</sup> sous-sol. — D<sup>r</sup> M. Waldburger (Fribourg) : «Lombosciatalgies.»

#### VENDREDI 29 JUIN

Colloque de neuropsychologie du CHUV. — Auditoire Nestlé. — J. Bousslavsky et A. Content (Bruxelles). — Programme et inscription (jusqu'au 10.6.90) : Division de neuropsychologie, tél. 021/3145545.

#### JEUDI 28 ET VENDREDI 29 JUIN

Journées scientifiques de la Société suisse de médecine sociale et préventive. — Université de Lausanne, Dorigny, BFSH 2, salle 1129. — Informations : D<sup>r</sup> B. Burnand, IUMSP, Bugnon 17, Lausanne, tél. 021/492022.

#### JEUDI 28 AU SAMEDI 30 JUIN

Assemblée annuelle de la Société suisse de gynécologie et obstétrique et de la Société suisse de sénologie. — CHUV. — Inscription : Office du tourisme, Lausanne. — Renseignements : D<sup>r</sup> P.-J. Ditesheim, tél. 022/618724.

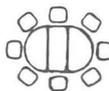
Si vous désirez faire paraître des annonces pour la période du 2 juillet au 25 août 1990, nous devons recevoir vos informations au plus tard le LUNDI 18 juin 1990. Merci de votre compréhension.

## DES TABLES EXCLUSIVES

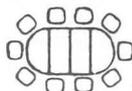
petites pour tous les jours



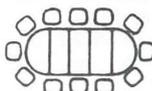
ø 115 cm



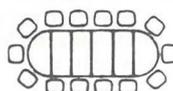
165 x 115 cm



215 x 115 cm



265 x 115 cm



315 x 115 cm

et sur mesure pour les grandes occasions

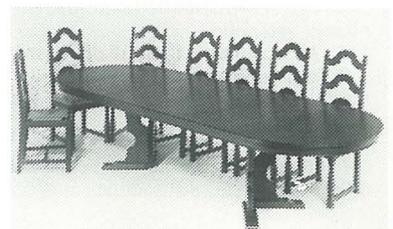
au  sportif  
ameublement s.a.

1315 LA SARRAZ

☎ 021-866 76 04/01

Ouverture tous les jours de 8 h. à 12 h.  
et de 14 h. à 18 h. 30  
Lundi matin fermé.

Tous les vendredis  
ouverture nocturne  
jusqu'à 21 h.



# EXECUTIVE

## UNE SCORPIO SANS ÉGALE ET SANS RIVALE! JUGEZ:



V6 2,9i, ABS, boîte automatique à 4 rapports, sellerie cuir, air conditionné, sièges à réglage électrique, radiocassette stéréo, différentiel autoblocant, servodirection - et nous en passons! Testez vite ce rêve devenu réalité!

**GARAGE TOURING SA**  
100, av. d'Echallens-Montétan

Lausanne

021 - 24 14 22

*Ford*

*Ford*

*Ford*

Le signe du bon sens.

## ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

Construction moderne, ascenseurs  
Équipement de pointe  
Capacité de 40 lits (chambres à 1 ou 2 lits)  
Ambiance familiale  
Vue panoramique sur les Alpes et la campagne  
Long ou court séjour, convalescence  
Hôpital de jour



Ergothérapie et animation  
Infirmière diplômée et  
médecin 24 h/24 h

Cuisine soignée, régime  
sur demande

Parking, transports publics  
à proximité

Reconnu par les Caisses-  
maladies

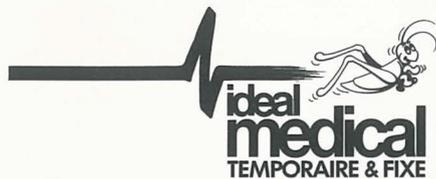
Direction :  
J. Gonzalez

EMS « La Chênaie »  
Route de la Paix 22  
1315 La Sarraz

Tél. 021/866 6013

Au bénéfice des prestations complémentaires  
(P.C./AVS)

## La compétence



Tél. 021/311 13 13  
Lausanne  
Av. Ruchonnet 30



## Imprimerie Bron SA Lausanne



*conseille,  
crée et réalise  
l'imprimé  
de qualité  
en offset*

**Tél. 021 32 99 44**

# URGENCE

# 24 24 24



# 24 H. sur 24

MEDECINE · ACCIDENT

AMBULANCES SECOURS METROPOLE SA

*L'autre vision  
des secours d'urgence!*

